

# Rapport d'Orientations Budgétaires



# Le contexte législatif

**Le débat d'orientation budgétaire est une étape importante dans le cycle budgétaire annuel des collectivités locales.**

- ✓ **Les objectifs du débat d'orientation budgétaire**
- ✓ Ce débat permet à l'assemblée délibérante :
- ✓ de discuter des orientations budgétaires de l'exercice et préfigurent les priorités du budget primitif,
- ✓ d'être informée sur l'évolution de la situation financière de la collectivité.
- ✓ Il donne également aux élus la possibilité de s'exprimer sur la stratégie financière de leur collectivité.
  
- ✓ Ce rapport donne lieu à un débat. Celui-ci est acté par une délibération spécifique, qui donne lieu à un vote. Cette délibération est également transmise au représentant de l'Etat dans le département.
  
- ✓ **Le débat doit avoir lieu dans les deux mois précédant l'examen du budget primitif.**

# Projet de Loi de Finances 2018

- ✓ Le Gouvernement vise un déficit public de 2,6 % du PIB en 2018, ainsi que la réduction de la dette publique, des dépenses publiques et des prélèvements obligatoires.
  
- ✓ Pour les collectivités, quatre marqueurs se dégagent clairement des premiers arbitrages :
  - maintien des dotations
  - contractualisation sur la baisse des dépenses de fonctionnement ;
  - réforme de la taxe d'habitation et
  - transfert d'une part de TVA aux régions

# Projet de Loi de Finances 2018

## Objectif contractualisation

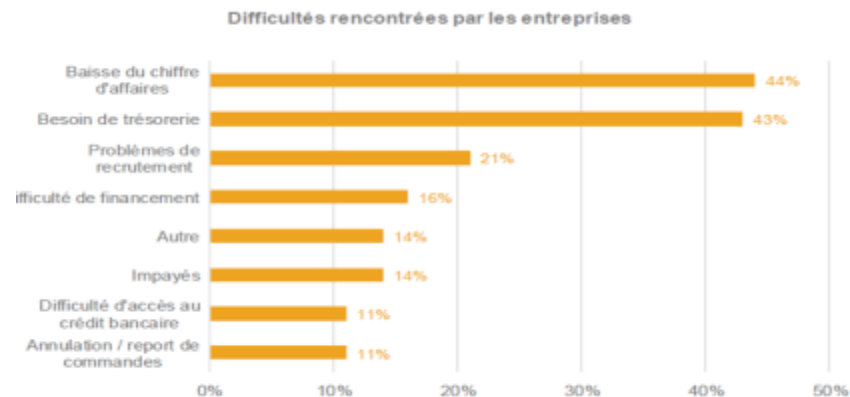
une procédure de contractualisation avec les 319 plus grandes collectivités et groupements, est prévue à l'article 10 du PLPFP (projet de loi de programmation des finances publiques) pour obtenir 13 milliards d'euros d'économies sur les dépenses de fonctionnement « par rapport à leur évolution spontanée ». Cela devrait aboutir à un plafond annuel de hausse de +1,2 %, hors inflation, mais avec les budgets annexes.

L'article 10 de la loi de programmation fixe également un objectif d'évolution des dépenses locales (ODEDEL) assis. C'est une nouveauté basée sur deux indicateurs : l'évolution des dépenses de fonctionnement et la réduction du besoin de financement. Objectif : « s'assurer de la contribution positive des administrations publiques locales au désendettement public [...] sans pénaliser l'investissement ».

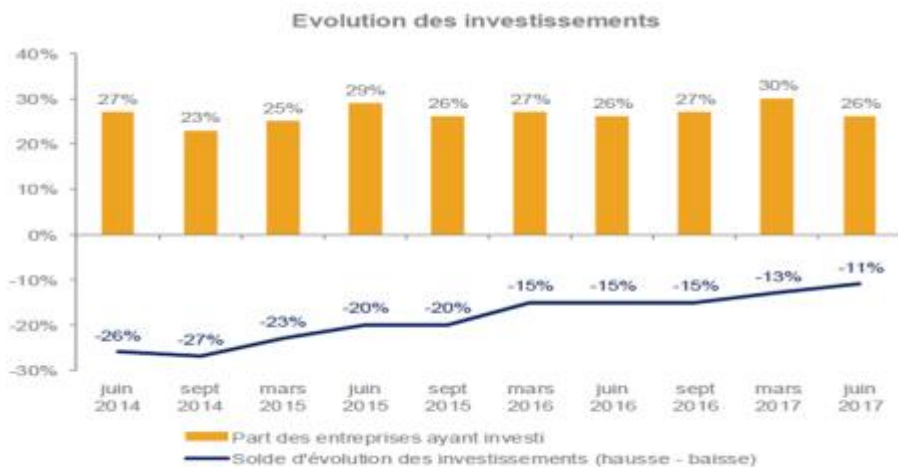
Mais le gouvernement veut aller plus loin en encadrant le ratio d'endettement qui sera décliné par catégories de collectivités et inscrit dans le code général des collectivités territoriales. Sous l'œil des préfets et des chambres régionales des comptes, ce nouveau ratio vise, là encore, à « s'assurer de la soutenabilité financière du recours à l'emprunt par les collectivités ».

# La situation économique du Grand Hainaut

- ✓ Une amélioration sensible de l'activité malgré des difficultés qui perdurent en terme de trésorerie



Source : enquêtes trimestrielles de conjoncture des CCI Hauts-de-France



Source : enquêtes trimestrielles de conjoncture des CCI Hauts-de-France

# La situation économique du Grand Hainaut

## Emploi salarié

	Nb emplois au T1 2017	Evolution sur un trimestre	Evolution sur un an	Part en région
Douai	53 634	-4%	2%	5%
Flandre - Lys	22 336	0%	1%	2%
Lille	297 321	-1%	2%	30%
Roubaix - Tourcoing	103 480	-1%	0%	10%
Saint-Omer	30 540	-1%	0%	3%
CCI Grand Lille	507 311	-1%	2%	50%
Région	1 006 536	-1%	1%	100%

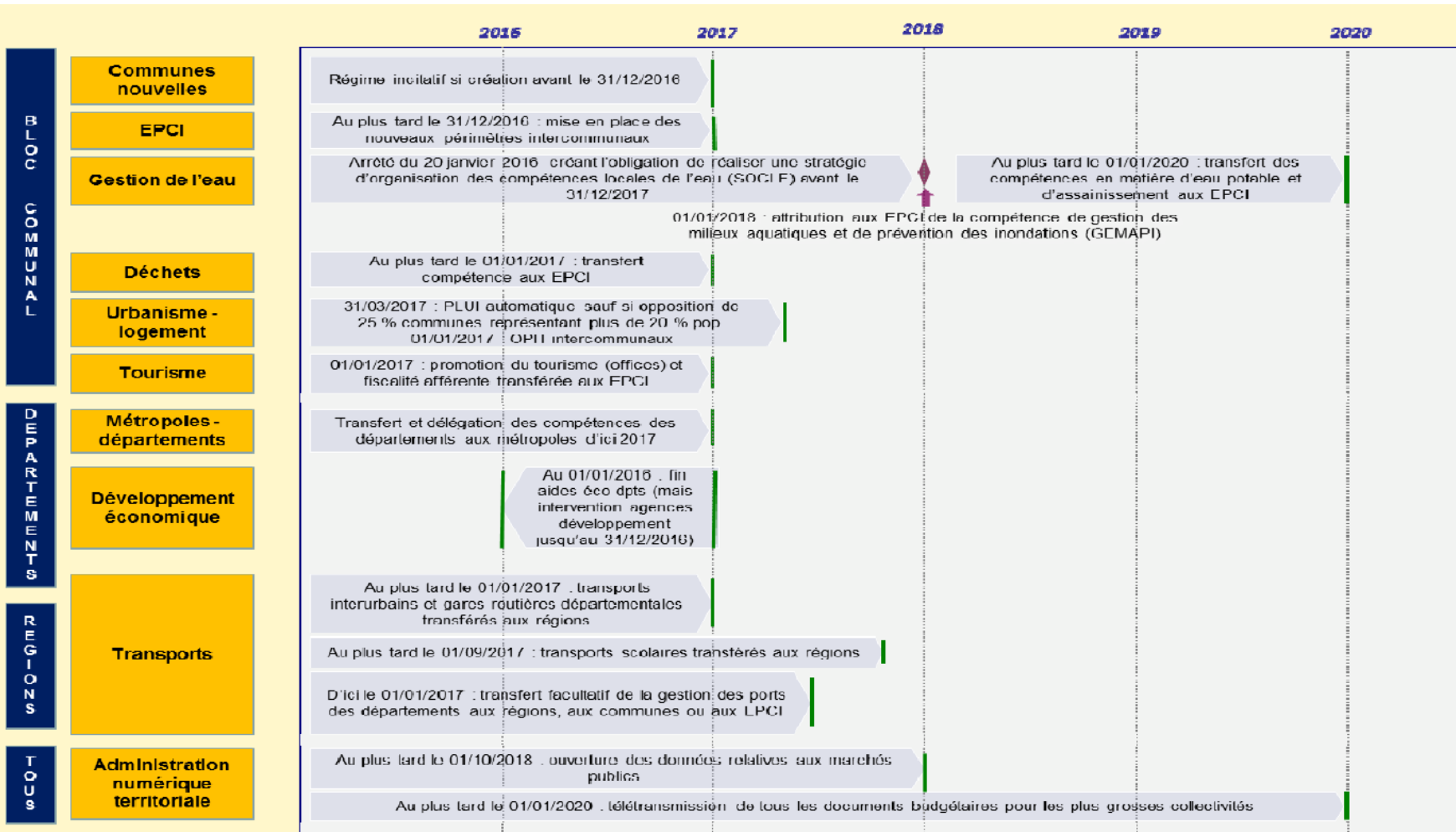
Source : URSSAF

## Taux de chômage

	T4 2016	T3 2016	T4 2015
Douai	12,9%	13,2%	13,4%
Flandre - Lys	7,9%	8,1%	8,3%
Lille	10,5%	10,5%	10,8%
Roubaix - Tourcoing	14,3%	14,3%	14,6%
Saint-Omer	11,8%	11,8%	12,1%
Hauts-de-France	12,1%	12,2%	12,4%

Source : INSEE

# Contexte institutionnel

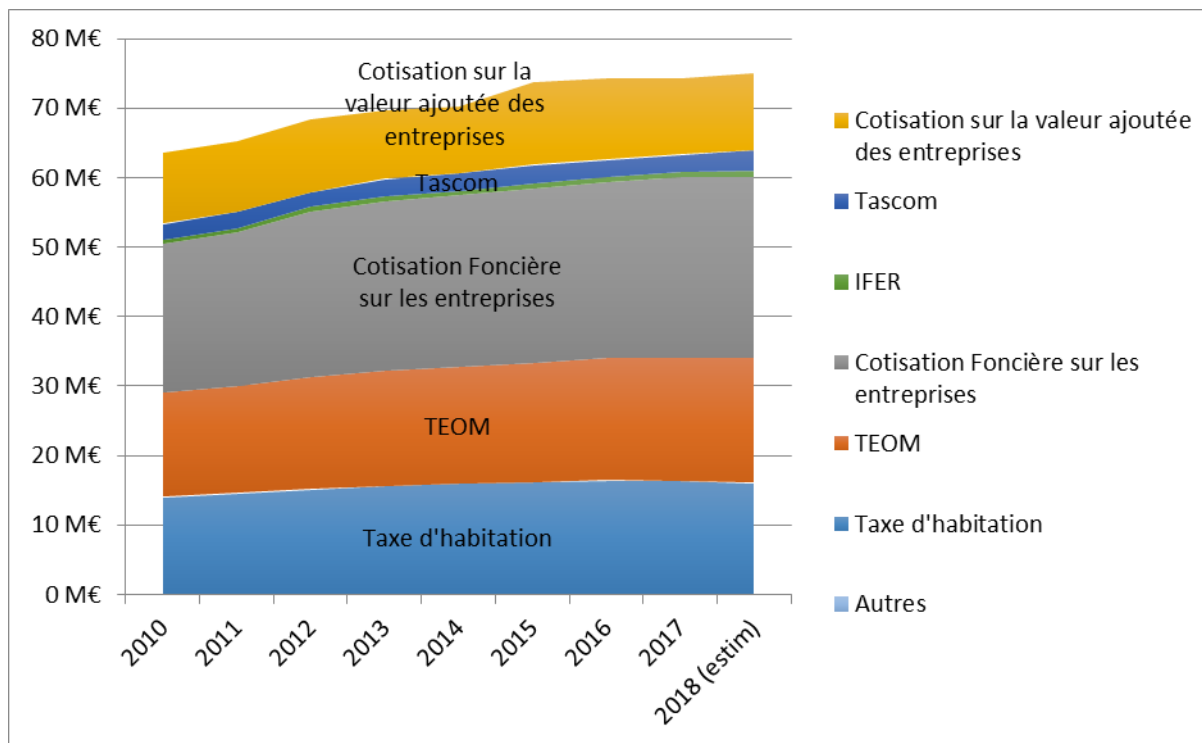


# Valenciennes Métropole : la fiscalité une stagnation des recettes fiscales en 2018

- ✓ Stagnation attendue des recettes fiscales
- ✓ Impactée uniquement par une évolution moyenne constatée de 1 % des bases fiscales et par l'effet revalorisation forfaitaire (revalorisation portée par l'Etat et censée correspondre au taux d'inflation prévisionnel de l'année suivante)
- ✓ Baisse constatée de la Cotisation sur la Valeur Ajoutée (CVAE) au regard d'une dynamique économique complexe liée aux difficultés rencontrées par certaines entreprises du territoire



# Valenciennes Métropole : la fiscalité une stagnation des recettes fiscales en 2018



	2014	2015	2016	2017
Taux de CFE	31,02%	31,02%	31,02%	31,02%
Taux de Taxe d'Habitation	11,94%	11,94%	11,94%	11,94%
Taux de Taxe Foncière sur le non bâti	3,41%	3,41%	3,41%	3,41%

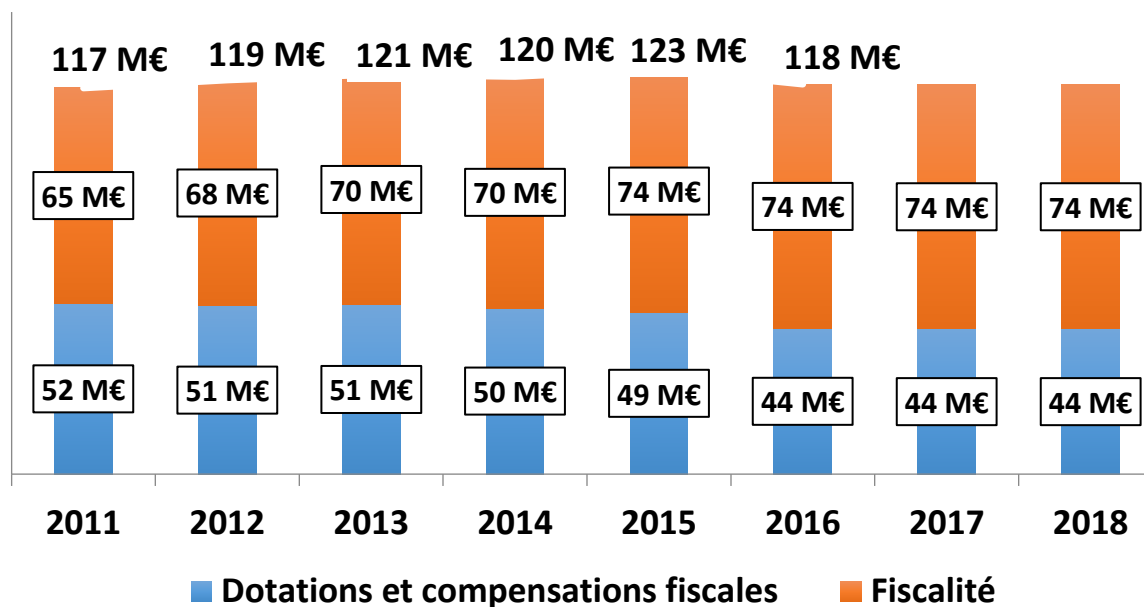
# Les dotations : une stagnation prévisible

## ■ Les dotations : une stagnation prévisible

- ✓ Après plusieurs années de réduction drastique, soit une baisse cumulée de 7 M€ entre 2013 et 2016, les dotations de l'Etat devraient connaître en 2018, une relative stabilité.
- ✓ *Deux incertitudes pèsent malgré tout sur les attributions 2018 :*
- ✓ La première incertitude reste la façon dont sera appréhendée la volonté de **baisse de la taxe d'habitation** qui représente actuellement + de 10 % des recettes réelles de fonctionnement (BP 2017 : 127 M€) et ses répercussions sur le budget des collectivités territoriales.
- ✓ La deuxième incertitude est le traitement réservé à la **DCRTP (Dotation de Compensation de la Réforme de la Taxe Professionnelle)**.

# Projection du bloc « Fiscalité Dotation »

## Fiscalité et Dotations en M€



**Valenciennes Métropole ne serait pas éligible à la contribution et continuerait d'être bénéficiaire net.**

L'enveloppe s'élèverait à 5.69 M€ comme en 2017, les communes continueraient donc à percevoir le FPIC dans les mêmes conditions que cette année (projection faite au regard des éléments connus à ce jour).

## Le projet de budget 2018

**le fonctionnement : Une maîtrise de la section de fonctionnement tout en ayant pris en charges de nouvelles compétences transférées.**

En millions d'euros	BP 2017	2018 (projet au 16/10/2017)
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	127,15	128,81
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	107,84	105,59
A - EPARGNE D'EXPLOITATION	19,31	23,22
DONT FRAIS FINANCIERS	3	1,9
EPARGNE BRUTE	16,31	21,32

En millions d'euros	BP 2017	2018 (projet au 16/10/2018)
B - Amortissement de la dette	7	4
EPARGNE NETTE	9,31	17,32
C - DEPENSES D'investissement	79,2	77,11
D- RECETTES D'investissement Hors det	27,7	21,3
EMPRUNT D'EQUILIBRE (B+C-D-A)	39,2	36,6

Augmentation prévisible de l'épargne d'exploitation permettant d'envisager une prévision de recours à l'emprunt moindre qu'en 2017

✓ A noter dans les dépenses et recettes de fonctionnement, l'intégration en 2018 du Budget Stade du Hainaut en année pleine (+0,9 M€)

## Le projet de budget 2018

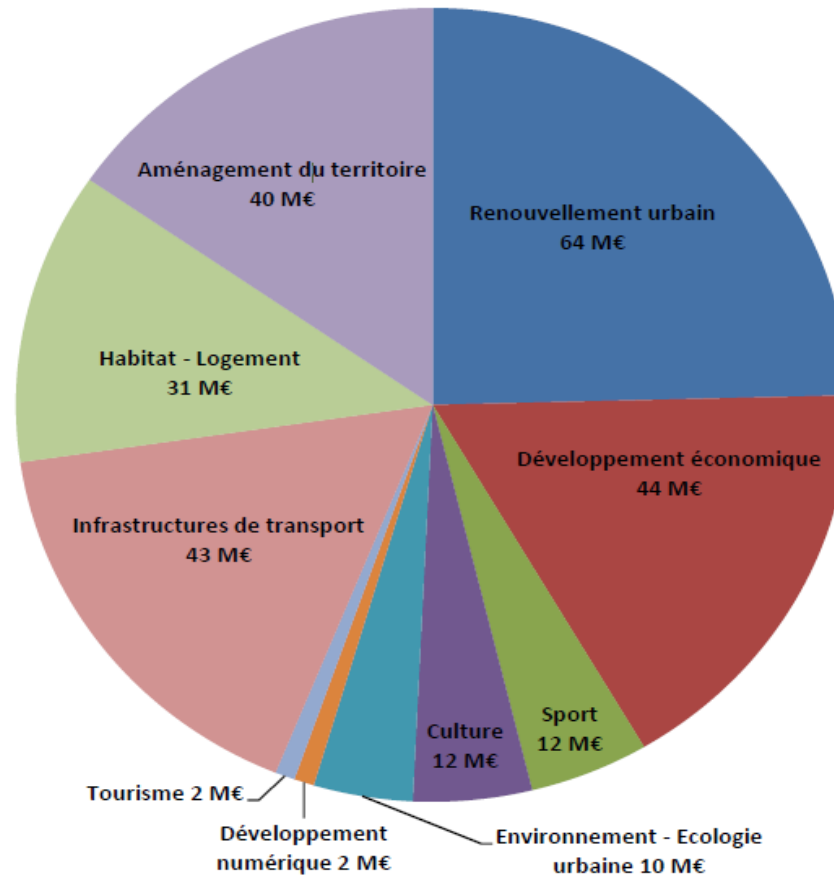
**le fonctionnement : Une maîtrise de la section de fonctionnement tout en ayant pris en charges de nouvelles compétences transférées.**

- Des recettes réelles stables (augmentation mécanique due à l'intégration du budget Stade du Hainaut en année pleine) par rapport à l'exercice 2017 et des dépenses de fonctionnement maîtrisées.
- Le chapitre « 011 - charges à caractère générale reste stable, signe d'une gestion rigoureuse et prudente.
- Une évolution maîtrisée du chapitre 012 « charge de personnel »

# Le projet de budget 2018

## L'investissement : un dynamisme affirmé pour un territoire attractif

*Notre capacité d'investissement et notre volonté sans faille à favoriser l'essor économique de notre territoire se traduit une nouvelle fois dans notre budget d'investissement décliné dans un **programme pluriannuel d'investissement**.....*



# Le projet de budget 2018

## Les principales dépenses d'investissement 2018 (version 16/10/17)

### ➤ Aménagement du Territoire

BOULEVARD COMMUNAUTAIRE	3,44 M€
FDS FSIC 2014-2020	3,09 M€
BOUCLE UN'ESCAUT AMENAGEMENT DE PISTES CYCLABLES	2,05 M€
CONTOURNEMENT NORD - PHASE 1	1,70 M€
DESSERTE PETITE FORÊT	1,36 M€
FDC CD59 - RéamngtRD70	1,00 M€
FDC DSN phase2 Quai Saint-Saulve	0,80 M€

### ➤ Renouvellement Urbain



AP CITE CHABAUD LATOUR - ACACIAS	4,50 M€
PNRQAD-CONDE-PLACE DELCOURT	2,64 M€
AP CITE MONT DE LA VEINE	1,92 M€
VAL PNRQAD - PLACE DU PONT DELSAUX	1,89 M€
FRESNES PNRQAD - RUE DE L'ESCAUT - ILOT DU RIVAGE	1,41 M€
AP CITE HARDY BALLANGER	1,02 M€
CENTRES-BOURGS	0,99 M€
ECOQUARTIER AULNOY - OPERATION DE STOCK	0,78 M€
CITE PILOTE UNESCO-REQUALIF CITE THIERS ABRUAY	0,74 M€
VALENCIENNES - CHASSE ROYALE	0,70 M€



# Le projet de budget 2018

## Les principales dépenses d'investissement 2018 (version 16/10/17)

### ➤ Développement économique

ZONES D'ACTIVITES	1,95 M€
VALENCANAL	1,85 M€
FONDS DE CONCOURS-AIDE À L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE	1,65 M€
PISTE ESSAIS TECHNOPOLE	1,47 M€
MARLY - DESSERTE INDUSTRIES	1,27 M€
EXTENSION DE L'AERODROME OUEST	1,22 M€
AIDES ECONOMIQUES	1,15 M€
MARLY - ZONE DES DIX MUIDS	1,00 M€
Site engrais BATAILLE - FRESNES	0,55 M€

### ➤ Habitat

AIDES A LA PIERRE DELEGUEE	3,50 M€
DEVT OFFRE LOCATIVE HLM PERFORMANTE	1,25 M€
MAISON DE L'HABITAT	0,45 M€

# Le projet de budget 2018

## Les principales dépenses d'investissement 2018 (version 16/10/17)

### ➤ Environnement

LUTTE CONTRE LES INONDATIONS	1,85 M€
CONTAINERS - DECHETTERIES	1,20 M€

### ➤ Développement numérique

SMART AGGLO	1,05 M€
RESEAU METROPOLITAIN HAUT DEBIT	0,63 M€

### ➤ Sport

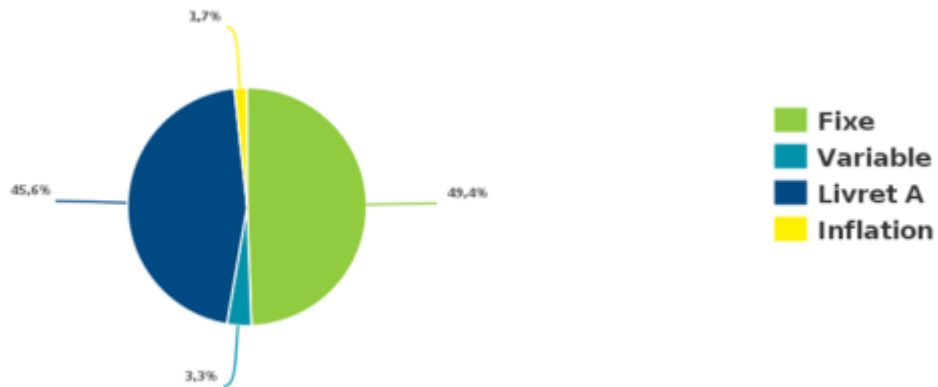
PISCINES	3,50 M€
STADE DU HAINAUT	0,89 M€

# Le projet de budget 2018

## Un endettement maîtrisé

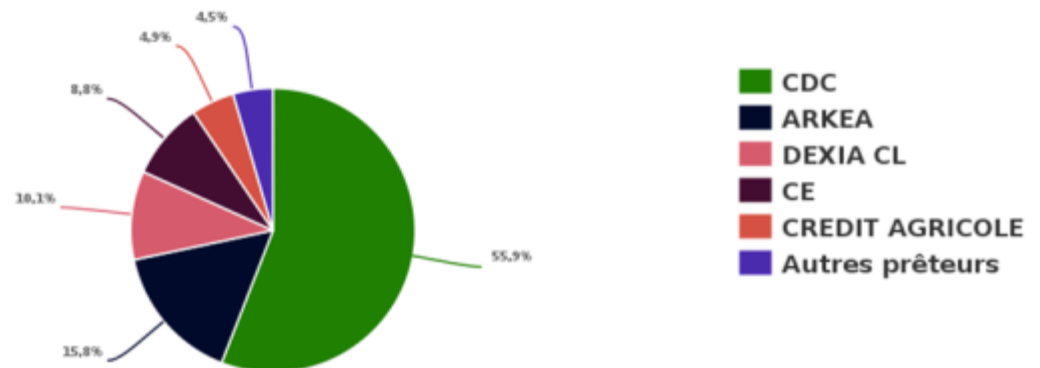
La dette s'élève à 46.9 M€ à un taux moyen de 1.87 %. Elle est classifiée A1 (charte de Gissler) à 98.29%, soit un taux de risque on ne peut plus réduit. La capacité de désendettement (capital restant dû / épargne de gestion) est de 2.03 ans en 2017.

Dette par type de risque (avec dérivés)



© Finance Active

Dette par prêteur



© Finance Active

# Conclusion

- ✓ **Conclusion :**
- ✓ 2018 sera pour Valenciennes Métropole une année forte en matière d'investissement et en terme de concrétisation de projets pour lesquels nous nous sommes fortement engagés.
- ✓ Ces réalisations d'envergure, tant au niveau de l'amélioration du cadre de vie que de l'activité économique, permettront de conserver et développer l'attractivité de notre territoire.
- ✓ Grace à une gestion rigoureuse de son fonctionnement, Valenciennes Métropole peut ainsi faire face aux conséquences directes des réductions importantes des dotations de l'Etat, et déployer toute sa capacité d'investissement au profit du développement de notre territoire pour maintenir son rôle d'impulsion et d'acteur favorisant des dynamiques territoriales durables.

# Rapport sur la situation comparée Femme / Homme 2017 et Prévisions d'évolution des effectifs et de la masse salariale 2018

## Effectifs au 1<sup>er</sup> janvier 2017 par catégorie hiérarchique et statut

Catégorie hiérarchique	A			B			C			Total
	Femme	Homme	Total	Femme	Homme	Total	Femme	Homme	Total	
Titulaires	26	15	41	20	10	30	32	24	56	127
Contractuels	16	14	30	7	4	11	2	1	3	44
Total	42	29	71	27	14	41	34	25	59	171

- Au 1<sup>er</sup> janvier 2017, Valenciennes Métropole emploie 171 agents sur des postes permanents dont 60% de femmes (103 agentes) et 40% d'hommes (68 agents) en conformité avec les moyennes nationales respectivement 61% de femmes et de 39% d'hommes (chiffres DGAFP 2016).
  
- 74% des agents sont titulaires et 26% sont contractuels avec une répartition Femmes / Hommes sensiblement identique à celle de l'effectif total (60% / 40%).

# Rapport sur la situation comparée Femme / Homme 2017 et Prévisions d'évolution des effectifs et de la masse salariale 2018

## Les effectifs par catégorie et filière

<b>Cadre d'emploi</b>	<b>Part en % de l'effectif total</b>	<b>Hommes</b>	<b>Femmes</b>
Adjoint technique (C)	11 %	100 %	0
Adjoint administratif (C)	23 %	12 %	88 %
Rédacteur (B)	17 %	20 %	80 %
Technicien (B)	6.5 %	72 %	28 %
Assistant de conservation du patrimoine (B)	0.5 %	0	100 %
Attaché (A)	26 %	25 %	75 %
Ingénieur (A)	10 %	60 %	40 %
Administrateur (A+)	2 %	50 %	50 %
Ingénieur en chef (A+)	4 %	100 %	0

**Rapport sur la situation comparée  
Femme / Homme 2017 et  
Prévisions d'évolution des effectifs et de la masse salariale 2018**

- ✓ **Masse salariale prévisionnelle 2018 (chapitre 012) :**
- ✓ Budget principal : 9 284 520 €
- ✓ Budget consolidé (BP + budgets annexes PLIE, Stade et port) : 9 593 270 €
- ✓ **Taux d'évolution 2017 / 2018 : + 0.19 %** (pour mémoire budget consolidé 2017 : 9 575 279 €)
- ✓ Dont part de l'action sociale au bénéfice des agents permanents : 3.67 %
- ✓ Dont part des primes, NBI, heures supplémentaires versées aux agents : 17,73%